

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 4
Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chose plus triste encore, l'ouvrière, par suite de son abandon forcé, n'est-elle pas devenue un vil instrument de mouchardage ?

Il semble aujourd'hui que la situation change de face. Après être restée trop longtemps indifférente à sa situation de malheureuse, l'ouvrière sent monter en elle, le souffle de la vie et de la joie.

Elle réclame sa part au banquet commun, elle ne veut plus être l'éternelle exploitée et méprisée.

Elle s'organise. Elle a compris que son rôle est de se joindre à ses frères de lutte pour l'action commune.

Devant ce mouvement général d'émancipation féministe qui se manifeste sur toutes les parties du globe, il est du devoir des hommes d'avant-garde, d'aller au-devant de ces vaillants militants, pour leur tendre fraternellement la main.

L'entente doit se faire entre tous les hommes et femmes de cœur, décidés à travailler à l'avènement d'une société de justice et d'égalité. Pour nous, il n'y a pas plus d'émancipation féministe, que d'émancipation masculine, il n'y a qu'une émancipation, celle des travailleurs, à n'importe quel sexe l'on appartienne.

C'est pourquoi nous, travailleurs, devons rechercher l'appui des femmes pour nos revendications ouvrières. Nous leur inculquerons une instruction syndicaliste, nous les sortirons des influences néfastes des préjugés qu'elles ont, en les émancipant. Alors nous trouverons en elles la puissance nécessaire avec laquelle nous renverserons toutes les forces économiques et politiques de la réaction bourgeoise, et nous transformerons la société. Mais, pour accomplir ce travail, il faut que nous, les hommes, à notre tour, soyons débarrassés du préjugé de l'infériorité féminine.

D'autre part, il faut aussi que les travailleuses

se débarrassent de cette mauvaise manie de singer les grandes dames, oh combien immorales ! de l'aristocratie. Ah ! quand l'ouvrière aura compris son véritable rôle dans la société actuelle, qu'elle mettra de côté toutes ces œuvres malsaines d'écrivains bourgeois, faussant son esprit et son corps, pour s'adonner à la lecture de nos organes, nous pourrons accomplir de beaux travaux en fait d'œuvres sociales pratiques.

Mais il ne faut plus qu'elle ait cette fausse honte d'être ouvrière, au contraire, qu'elle l'affirme hautement, avec noblesse, car c'est bien dans ce parti des travailleurs unis aux travailleurs, que réside la seule et la vraie morale.

Adhémar SCHWITZGUÉBEL.

CHEZ NOUS

Un mauvais génie. Une demoiselle honnête et travailleuse, employée dans le bureau d'une fabrique de St-Imier, arrive au travail à 1 h. 33 au lieu de 1 h. 30.

Trois minutes de retard, est-ce vraiment beaucoup ? Pour le patron, poussé par son mouchard, oui ; car on ne peut s'imaginer toutes les mauvaises paroles qu'il lui fit entendre.

Mais il y a encore une raison pour laquelle surtout cette conduite est injuste : cette demoiselle n'a jamais un jour, jamais une heure de congé. De plus, presque chaque jour elle doit rester jusqu'à 12 h. 20. Le soir, c'est à cause de ce même mouchard qu'elle est obligée de veiller jusqu'à 8 heures.

Vaut-il la peine de vivre une pareille vie ?

Et il en est ainsi de presque tout le personnel de ce bureau, composé en grande partie de jeunes filles.

Il est vrai qu'il en existe qui aiment cette vie. Le comptable mouchard, par exemple, passerait la nuit au bureau pour arriver toujours plus haut dans

PENSÉES

Le travail supplémentaire. — On connaît le mot d'un directeur de théâtre répondant à une actrice qui se plaignait de l'extrême modicité de ses appointements : « Eh ! vous avez les avant-scènes ! » Il était cynique. L'Etat et le patron sont des Tartufes, mais ils estiment « in petto » que l'employée, l'ouvrière a cette ressource : la prostitution. Prostitution par le mariage, aussi bien, de préférence, mettons ! Qu'importe !

Léopold LACOUR : « Humanisme intégral. »

Aux moralistes. — C'est bien certainement dans l'infériorité du salaire de la femme, dans la difficulté qu'elle a de vivre de son seul travail, que git, en grande partie, le problème de la moralité publique.

M. PÉCARD,

*Chevalier de la Légion d'honneur,
Présidente de la section du Travail du « Conseil national des Femmes françaises ».*

L'avenir. — Qui fera ceci ? qui cela ? Mille questions oiseuses éclatent.

Dans l'union, on s'aidera mutuellement. Je n'éprouve aucune gêne à accepter des services pratiques de ma

compagne ; je lui rends avec joie ceux auxquels ma plus grande force me rend apte davantage qu'elle. Je n'ai jamais eu un sentiment d'infériorité à l'idée que je fais mon lit, que je balaye ma chambre et que je tire mes souliers, ce qui ne me prend pas plus d'une demi-heure par jour. Mais j'ai toujours éprouvé une certaine honte à tendre mon pied à un décrocteur agenouillé devant moi dans la rue, j'ai en horreur la courbette du garçon de café qui se précipite pour mettre mon pardessus. Là, je me sens humilié.

F. de SPENGLER.

Deux enfants au plus ! — Toute femme mariée apprend à ses dépens les lois sociales qui sont en beaucoup de points incompatibles avec celles de la nature.

On peut avoir en mariage une douzaine d'enfants en se mariant à l'âge où nous sommes ; et si nous les avions, nous commettrions douze crimes, nous ferions douze malheurs. Ne livrerions-nous pas à la misère et au désespoir de charmants êtres ?

Tandis que deux enfants sont deux bonheurs, deux bienfaits, deux créations en harmonie avec les mœurs et les lois actuelles.

La loi naturelle et le code sont ennemis et nous sommes le terrain sur lequel ils luttent. BALZAC.

l'estime du patron et pour avoir le temps de rapporter tout ce que ses collègues font.

Le samedi soir, alors que les ouvrières sortent à 5 heures, les employés restent jusqu'à 7 heures ou 7 h. 30.

Le dimanche, le personnel masculin et la demoiselle dont je viens de parler doivent travailler jusqu'à midi.

Le mouchard y vient même quelquefois l'après-midi, pour être loué par le patron. Ce qu'il doit aimer sa femme et ses enfants, celui-là!

Il est évident que des gens de cette sorte aiment mieux vivre pour l'argent et les flatteries que pour l'amour et la justice. UNE OBSERVATRICE.

Des bagnes du Landeron nous allons, chères camarades, vous donner une faible idée.

Nous y faisons nos dix heures par jour; celles d'entre nous qui travaillent aux pièces arrivent à une journée de 1 fr. 50 à 2 fr., mais plus souvent moins, tandis que les préférées, en petit nombre, font jusqu'à 4 fr. par jour tout en ayant le même travail que nous autres.

Nous sommes commandées par deux patrons, le père et le fils, et par une bande de visiteurs (mouchards en langue ordinaire), plus grossiers les uns que les autres et pour lesquels les insultes envers les ouvriers et ouvrières sont délices. Car ils ont plus que nous; ils ont 10 à 15 francs par jour sans les gagner, tandis qu'à nous qui les gagnons, on ne donne que la dixième partie.

Lorsque nous demandons du travail à ces messieurs, il n'est pas rare d'avoir la réponse de Cambronne accompagnée d'autres apostrophes non moins grossières.

Enfin, chères camarades, tout ceci n'est que pour vous donner un aperçu de ce qu'est le reste.

Il est bon que nous ayons maintenant un moyen de communication et que nous puissions nous dire combien quelques-uns et quelques-unes sont forcés de baisser la tête parce qu'ils ont des enfants en bas âge et que, par nos paroles et par nos actes, nous puissions aussi faire comprendre bientôt à tous les buveurs du sang de l'ouvrier combien toutes les mères souffrent de ces outrages et de cette misère.

Nos camarades cigarières d'Yverdon soutiennent actuellement une lutte farouche. Depuis le 1^{er} Mai, les ouvrières travaillant dans la fabrique des Frères Vautier ont formé un syndicat. Mercredi soir, 22 mai, les Frères Vautier congédiaient 11 ouvrières sous prétexte d'avoir trop de marchandise fabriquée.

Le lendemain matin, avant sept heures déjà, nos camarades, bien décidées, faisaient la ronde autour de la fabrique et, à l'exception de trois, toutes celles qui avaient signé leur adhésion n'y entrèrent pas.

La grève dura jusqu'au soir. Les Frères Vautier, voyant « leurs ouvrières » bien solidaires, se sont décidés à réembaucher tout le monde.

Vendredi matin toutes sont retournées à leur travail, fières de leur solidarité prouvée.

Elles savaient que les patrons leur soumettraient des conditions. Mais qu'est-ce que cela signifiait, puisqu'ils avaient reconnu leur syndicat. Mais voyez-vous ces fourbes? Comme condition de réengagement les patrons soumièrent aux ouvrières un règlement à signer dont le premier article disait ceci :

« Les ouvrières s'engagent à ne faire aucune revendication, soit pour la diminution des heures de travail, soit pour la paie. »

Ces messieurs s'imaginent-ils donc que nos syndicats sont des sociétés d'agrément? En tout cas, nos camarades ouvrières ont fait mieux. Plutôt que signer un pareil règlement, elles ont préféré quitter une seconde fois la fabrique et à nouveau leurs compagnes syndiquées les suivaient.

Quelques jours après, une délégation alla chez le préfet pour le prier de faire des démarches auprès des Vautier — mais rien n'en résulta.

Ou plutôt si! il y eut quelque chose! Il y eut de la police et des troupes levées pour combattre les femmes qui défendaient leur droit constitutionnel — et punir les enfants qui sympathisèrent avec les mères! Quelle honte, soldats, quelle honte!

Mais plus grave encore! Les Frères Vautier ont raccourci la journée d'une demi-heure et à leurs fidèles, c'est-à-dire aux kroumirs, ils ont donné 50 centimes de plus par jour.

Et figurez-vous que les hommes s'y sont laissés prendre! Nous avons eu à Yverdon le douloureux spectacle de 56 femmes grévistes jetées sur le pavé, tandis que les hommes continuent à travailler, trahissant ainsi leurs compagnes pour une malheureuse pièce de 50 centimes.

C'est une expérience nouvelle décidément!

Nos vaillantes camarades d'Yverdon sont toujours sans travail. Non seulement les fabriques de cigares, mais toutes les fabriques des alentours refusent de les occuper; les Frères Vautier veulent les affamer. Nous leur avons offert de se déplacer en Suisse allemande. Liées par un ménage, par des enfants, elles ne le peuvent.

Ah! comme c'est vrai que les femmes sont triplement esclaves!

Il n'y a plus qu'un seul espoir: *la production coopérative*. Les premières démarches sont entreprises et bientôt nous ferons à nos camarades et amies des propositions sérieuses pour les délivrer à jamais de tout patronat.

Camarades,

Les cigares DE LAVALLAZ (Monthey) et les cigares VAUTIER FRÈRES (Yverdon et Grandson) sont boycottés.

Ne les achetez nulle part!

Ne permettez pas qu'on vende ces produits dans vos magasins, les sociétés coopératives de consommation.

Demandez les cigares HELVETIA, de la coopérative de production qui occupe des grévistes!

Avis aux femmes de ménage. Savez-vous comment les journaux bourgeois ont commenté le beau mouvement de solidarité de nos camarades cigarières d'Yverdon. Lisez plutôt ce qu'ils ont publié le jour après la première grève :

Ce matin, les ouvrières des Frères Vautier ont repris le travail aux conditions antérieures. Les ouvrières congédiées ont été réembauchées. Le syndicat est dissous.

Quels jésuites ! Pour faire sous-entendre une défaite, ils inventèrent des causes de grève ! Avaient-ils honte d'avouer le vrai et unique motif de la grève : le renvoi arbitraire des onze ouvrières pour avoir agi selon leur droit de libre coalition, un droit garanti pourtant par la Constitution fédérale ?

Le même phénomène se présenta lors du courageux mouvement des camarades chocolatiers de Serrières. Au moment où le conflit qui avait surgi entre patrons et ouvriers était considéré comme aplani, grâce à l'intervention généreuse de la Ligue sociale des acheteurs, l'*Express de Neuchâtel* ne se gênait pas — et cela malgré les protestations officielles du Syndicat des ouvriers chocolatiers et de l'Union ouvrière de Neuchâtel — de persister à affirmer gravement « qu'on ne connaît à Serrières qu'une commission ouvrière » (constituée par MM. Suchard !) « qu'on ne peut pas attribuer le caractère d'un syndicat à la poignée de mécontents » (quelques centaines !) « qui tiennent à prendre ce titre contre l'immense majorité de leurs collègues chocolatiers » et que la maison Suchard avait bien voulu « être conciliante, mais sans subir aucune pression ».

Tout cela pour servir la cause des patrons ! Mais, hypocritement, ils ont le front de prétendre que de pareils renseignements sont donnés sans « parti-pris et dans le seul désir de mettre exactement le public au courant de la situation ». (*Express*, 5 juin 1907).

Ils nous croient bien stupides, ces messieurs. Mais dorénavant, chères camarades, femmes de ménages, refusons ces « renseignements ». Il ne faut plus permettre à ces vils menteurs d'entrer dans votre ménage et de s'asseoir à votre table.

Refusez l'abonnement de leurs journaux.

Si vous voulez connaître la vérité concernant les luttes des ouvriers contre leurs patrons, lisez un bon journal syndical : lisez la *Voix du Peuple* (Lausanne) ; si vous voulez abonner vos maris à un journal politique socialiste, demandez le *Peuple suisse* (Genève) ; si vous voulez perfectionner vos opinions philosophiques, éthiques ou religieuses : abonnez-vous au *Franc-Parleur* (La Chaux-de-Fonds) ; si vous voulez vous instruire sur la meilleure façon de limiter le nombre de vos enfants, faites venir *La Régénération* (rue de la Duée, 27, Paris XXe).

Mais les traîtres qui calomnient notre cause commune, mettez-les à la porte !

Encaissements : Les encaissements n'étant pas encore terminés, nous avons été priés de remettre d'un mois encore les remboursements postaux. Nous attendons donc encore jusqu'au 1^{er} septembre. Le numéro de septembre timbré rouge tiendra lieu de quittance.

AU DEHORS

Conférence internationale des Femmes socialistes à Stuttgart. — S'inspirant du désir des camarades dans plusieurs pays, la soussignée a été chargée par les femmes socialistes d'Allemagne de convoquer la première Conférence internationale des Femmes socialistes pour samedi, 17 août 1907, à Stuttgart (Wurtemberg).

La conférence sera ouverte à 9 heures du matin, dans la Liederhalle. L'ordre du jour provisoire est :

Rapports sur le mouvement des femmes socialistes dans les différents pays.

Relations à établir entre les femmes socialistes des différents pays.

Suffrage des femmes.

Toutes les organisations des femmes socialistes et ouvrières sont invitées à se faire représenter à cette Conférence par des déléguées ou des délégués. Les organisations des divers pays décident elles-mêmes de la manière dont elles feront choisir leur déléguées.

Les organisations prenant part à la Conférence sont priées de faire parvenir à la soussignée le plus tôt possible, et dans tous les cas avant le 7 août, les noms de leurs déléguées.

Femmes socialistes de tous les pays ! Tâchez d'envoyer une délégation nombreuse et faites votre possible pour que la Conférence fasse bonne œuvre. Unies par le lien d'une conviction commune, nous devons nous efforcer par notre travail commun de faire du mouvement des femmes socialistes un facteur de plus en plus précieux dans la grande lutte pour l'émancipation du prolétariat. Le résultat vaudra notre labeur et nos sacrifices : c'est l'émancipation complète et intégrale du sexe féminin.

Saluts socialistes !

Berlin S. W. 68, Lindenstrasse, 3, im Juli 1907.
Emilie BAADER.

Ouvrières sur cadrans.

LA CHAUX-DE-FONDS :

Le comité rappelle aux creuseuses la décision prise à l'assemblée générale du 11 juillet au sujet des apprentissages.

Il est absolument interdit de faire des apprenties creuseuses pendant deux ans et encore moins de les faire en 8 ou 15 jours.

Si vous voulez faire respecter vos droits d'ouvrières et augmenter vos salaires, maintenez cette décision, car c'est l'avenir du métier.

Prix minimum pour la seconde ordinaire, fr. 0,03 ; centre et seconde, fr. 0,08. Dépassez ces minima tant que cela est possible. Toutes les autres parties ne peuvent avoir plus d'une apprentie à la fois. Dénoncez celles qui n'ont pas de contrats légaux.

Les noms de celles qui ne suivront pas les décisions (volées par elles-mêmes) seront publiés et l'article 27 du règlement appliqué.

Les membres quittant la localité ou le métier doivent être en règle et faire viser leur carnet par le président.

Lausanne (Etraz, 25). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.